



Rapport moral et d'activité 2021/2022

(1^{er} juillet 2022)

Lors de notre dernière AG en octobre 2021, nous avons adopté à l'unanimité une motion pour pousser nos élus à s'investir pleinement dans le projet de PNR. Je vous en rappelle la teneur : Les Amis du PNR **demandent**, afin d'alimenter la dynamique de construction :

- a) **La création de l'association de préfiguration** sans attendre¹ afin qu'elle joue pleinement son rôle de pilotage de l'étude complémentaire, et notamment pour assurer la poursuite de la sensibilisation des élus et de la population. La Région doit s'en saisir dès maintenant et réunir rapidement les élus favorables au projet.
- b) **La mise en place de moyens d'information** divers : site internet, brochures, films, etc., afin de bâtir une communication transparente et interactive, dotée d'une plateforme de dialogue ouverte.
- c) **L'attribution de moyens humains supplémentaires** au sein du PETR en vue de confier le projet à un animateur/rice dédié/e, et de soutenir son rôle de pilotage.
- d) **Une proposition de périmètre** du PNR pleinement justifiée par sa cohérence géographique, naturelle, historique et conforme au rayonnement régional des PNR.

L'association a poursuivi son activité dans cet esprit en direction du PETR et des élus pour que les travaux prévus dans le cadre de la nouvelle étude d'opportunité soient menés à bien et que le calendrier fixé pour celle-ci soit respecté. Notre principal objectif n'a pas varié : la création de l'association de préfiguration afin que les travaux de préparation de la charte puissent débuter. L'APREG a suivi les travaux de l'étude d'opportunité en participant à deux groupes de travail dans lesquels elle a valorisé son expérience acquise lors de l'étude de faisabilité précédente.

Pour bien marquer notre coopération avec le porteur actuel du projet (PETR Uzège/Pont du Gard), nous avons proposé en marge de notre Assemblée Générale, une séance d'information publique commune afin :

¹ Le PNR de Comminges-Barousse-Pyrénées, en phase d'être officialisé, a été aidé par une association de préfiguration très active qui a accompagné toutes les études préalables.

- 1) D'expliquer le fonctionnement d'un PNR voisin, le PNR des Alpilles, par son Président, Monsieur Jean Mangion, Maire de Saint-Etienne du Grès, Vice-Président de la Fédération Nationale des PNR et par son Directeur, Monsieur Éric Blot.
- 2) De faire le point par le PETR Uzège/Pont du Gard sur projet dont la coordination lui a été confiée et qui a mandaté à cet effet un bureau d'études sur financement de la Région Occitanie.
- 3) De présenter à travers une courte video des témoignages d'acteurs locaux sur leurs attentes par rapport au projet de PNR des Garrigues

Après accord et organisation de cette séance d'information, le PETR a décidé de se retirer, entraînant de fait la non-participation du président du PNR des Alpilles. Ils nous ont proposé de reporter notre AG et les interventions prévues, une fois les résultats connus de l'étude, soit en octobre 2022. Nous regrettons cette décision unilatérale tardive, mais nous maintenons notre propre point d'information et restons ouverts à une séance commune plus tard si le PETR le souhaite.

Activités de l'association

Réunions/Décisions statutaires

Depuis la dernière AG en octobre 2021, l'association a tenu 6 C.A. En outre, les cinq membres du bureau ont été en contact permanent pour échanger sur les différentes activités en cours (rencontre avec des élus, courriers d'information, rapports...).

Les CA ont essentiellement été consacrés à l'examen de la situation, notamment au suivi des travaux du PETR relatifs à la nouvelle étude de faisabilité financée par la Région et à l'adoption des mesures à entreprendre par l'APREG pour essayer de faire avancer le projet de PNR

ACTIVITES

Suivi des travaux de la nouvelle étude d'opportunité:

Le planning de l'étude en cours prévoit trois phases :

- Janvier-avril : Diagnostic
- Avril à Aout : Défis du territoire et pertinence d'un PNR
- Septembre : Préconisation et rendu

Dans chaque phase sont prévues en alternance des réunions du comité technique (techniciens PETR, Région Département...) et du comité de pilotage (élus). Deux séminaires généraux auxquels la société civile participe ont été organisés au début des deux premières phases.

Les Amis du PNR des garrigues et plusieurs de leurs adhérents ont été invités à deux séances de travail organisées avec le consultant chargé de l'étude. Des consultations ne sont plus prévues dans le planning d'ici la fin de l'étude.

1. Visio conférences fin janvier -début février (Alain Loones)

L'APREG et certains de ses membres ont reçu l'invitation suivante à une première réunion :

La Région Occitanie et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Uzège-Pont du Gard pilotent le projet de création d'un Parc Naturel Régional (PNR) dans les garrigues. Une étude d'opportunité réalisée en collaboration avec un groupement d'experts est actuellement en cours de réalisation. Dans le cadre de ce projet phare, nous souhaitons échanger avec les acteurs du territoire, dans un esprit de dialogue et de confiance. C'est la raison pour laquelle, nous avons le plaisir de vous convier à la visioconférence interactive « Environnement et paysage » qui aura lieu le lundi 31 janvier 2021

3 autres visio conférences du même style ont été organisée sur l'agriculture, le tourisme et le patrimoine

Il s'agissait d'un premier tour de table sur le projet au cours duquel des éléments de l'étude précédente ont été à nouveau abordés. En conclusion il semble que plusieurs des points que nous avons soulignés ont été pris en compte par les consultants et le PETR, (élargissement de la zone d'étude, consultation plus large que les seuls élus du PETR, implication de la Région et de sa conseillère régionale madame Genholer en particulier...), L'absence de connaissance de notre région et la compétence du bureau d'études par rapport aux travaux qui ont été menés depuis plusieurs années a amené tout de même plusieurs des participants à s'interroger sur l'opportunité de recommencer un travail déjà accompli lors de la première étude d'opportunité. Enfin il a été jugé qu'il serait opportun de lancer des projets de préfiguration auxquels nous devrions penser, avec nos membres en s'inspirant peut-être des projets de préfiguration qui ont été entrepris par d'autres PNR.

2. Séminaire du 14 mars

Après une présentation par le bureau d'études de cartes sur la richesse du patrimoine naturelle, les participants ont été interrogés sur les menaces et sur leurs effets sur le territoire en localisant ceux-ci

Le bureau d'études semble s'être appuyé comme nous en avons fait la demande sur l'étude de 2018 en présentant le travail comme une réactualisation. Par ailleurs le périmètre d'études s'étendait de la Cèze au camp des garrigues, mais seuls les élus du PETR étaient représentés.

3. Séminaire du 3 mai (Florence Clap)

Le PETR Uzège-Pont du Gard a organisé un nouveau séminaire relatif au projet de Parc naturel régional.

A l'occasion de cette rencontre, les acteurs locaux ont identifié ensemble les apports potentiels d'un Parc naturel régional pour la préservation et l'attractivité de notre territoire.

Le bureau d'étude a introduit la séance en présentant les fondements et la cohérence du territoire puis les faiblesses et les risques, accompagnés de cartes superposées aux enjeux.

L'objectif de la réunion était d'identifier les actions que pourrait mener, porter, coordonner, appuyer le futur PNR.

Les participants étaient des techniciens ainsi que des élus qui ont soutenus la démarche. Notre représentante a eu le sentiment que toutes les personnes présentes étaient des convaincus mais que certains semblaient ne pas comprendre l'intérêt de l'exercice car il a semblé que le mandat du bureau d'étude devait reposer les bases du travail suivantes ; repartir du début de l'étude...un peu comme s'il n'y avait rien eu avant...

CONTACTS

Les contacts avec les élus ont été très limités (DREAL, Région, PETR, Députée) dans la mesure où ces derniers considèrent que la balle est maintenant dans leur camp et qu'il vaut mieux que nous n'interfériions pas dans le processus tant que les décisions ne sont pas prises

INFORMATION

Le site internet : www.lesamisdupnrdesgarrigues.org qui n'est plus géré par un administrateur depuis deux ans a continué à être alimenté régulièrement par le président. Les informations nouvelles sont insérées sur le site sur base d'un contrat avec un intervenant extérieur.

Ce site aurait besoin d'une mise à jour complète, mais il faudrait pour cela que l'un des membres de l'association veuille bien en assumer la responsabilité.

Lors de notre dernier CA il a été décidé de relancer la campagne d'information publique d'ici la fin de l'année en liaison avec le PETR, mais pour le moment seule notre association s'investit dans cette tâche. Le seul site sur le projet est le nôtre car le PETR n'a toujours pas investi dans la création d'un site dédié au projet.

CAMPAGNE D'ADHESIONS

Membres de l'APREG

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Jun 2022
Personnes morales									
Cotisants de l'année	4	5	8	16	23	28	25	24	21
Personnes physiques									
Cotisants de l'année	10	15	30	82	120	158	132	143	93

Après une progression constante des adhésions depuis plusieurs années, les inscriptions régressent, sensiblement depuis deux campagnes en dépit de nos rappels répétés et d'une cotisation symbolique qui n'a pas été augmentée depuis la création de l'APREG, il y a 9 ans. Cette situation peut avoir un impact sur la crédibilité de notre association en illustrant une diminution du soutien au projet alors qu'il faudrait au contraire redoubler d'efforts, car de nombreux élus le soutiennent toujours.

Néanmoins nous constatons un phénomène intéressant, le nombre d'associations professionnelles qui regroupent de nombreux adhérents et qui pèsent dans la société et dans l'économie locale s'accroît progressivement.

FINANCES (VOIR LE RAPPORT FINANCIER)

En 2021 les recettes (2546€) liées aux seules adhésions et dons des adhérents ont largement excédé les dépenses (795€) essentiellement liées à la maintenance du site internet, en raison de l'activité plus réduite sur le terrain. Le résultat positif de 2021 permet de conforter la trésorerie qui se situe au niveau de 6389€ en fin d'année.

La situation financière a continué à s'améliorer depuis le début de 2022, mais à un rythme plus lent que les dernières années en raison de la baisse sensible des cotisants. Le solde créditeur de notre compte est actuellement, en milieu d'année à 7000 €

Le nombre des cotisants est encore relativement bas, mais nous sommes seulement en milieu d'année et les membres devraient renouveler leur adhésion lors de l'AG. Cependant les dépenses vont s'accroître très sensiblement en raison de la reprise de l'activité de promotion avec en particulier la production d'un film dont le montant se situera aux alentours de 2500€. Compte tenu de ces dépenses élevées, le solde créditeur devrait diminuer

sensiblement en fin d'année 2022 tout en restant confortable pour se situer aux alentours de de 5000€.

Le renforcement de l'activité de communication en 2022/2023, la modicité des cotisations annuelles et le fait qu'elles n'aient pas varié depuis 10 ans nous conduit à proposer une augmentation de 5€ à 10€ pour les personnes physiques (15€ pour les couples) en gardant les 20€ pour les personnes morales.

Perspectives 2022/2023

Pour le moment les perspectives fondées en grande partie sur l'engagement des élus sont exactement les mêmes que celles de l'année précédente, c'est-à-dire, soumises aux résultats d'une étude dont nous ne connaissons ni les conclusions, ni ce qu'en feront les élus.

Tels Sisyphe nous avons remonté le rocher à deux reprises et il est retombé au bas de la colline. Nous ne pouvons qu'espérer que la troisième tentative sera la bonne et qu'en septembre, si les engagements sont tenus par le PETR et la Région une étude à nouveau positive débouchera enfin sur la création d'une association de préfiguration

L'APREG continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les requêtes qu'elle avait exprimées lors de sa dernière AG soient suivies d'effet, car ce n'est pas encore le cas à présent (pas de campagne d'information du PETR, pas de moyens humains supplémentaires, pas d'association de préfiguration).

L'APREG comptera, comme par le passé, sur la mobilisation de son réseau de membres pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et tout particulièrement aux effets du dérèglement climatique qui affecte les activités humaines en se dotant d'une structure adaptée à l'échelle régionale en l'occurrence un PNR.

Puisqu'il n'y a pour le moment aucune activité liée à la préparation de la charte, nous proposons d'anticiper cette étape ;

- en musclant notre action de communication à l'égard du public et en particulier des jeunes (internet, réseaux sociaux, établissements d'enseignements...), mais aussi des habitants de notre territoire en organisant à nouveau quelques séances générales de sensibilisation,
- en préparant des actions de préfiguration tests dans plusieurs secteurs d'activité avec le concours des professionnels.

Bruno Julien (président de l'APREG)